Ministère de la Jeunesse et des éports ab

8apport 5 18/1/18/19

1)

- 7p

M.M.V.

- vot.

U

Compte condu de la réunion des Responsables des Equipes de Foot-ball inscrites au Championnat National de tère et 2ème Division.

Kigali, jeudi 18 janvier 1979

En date du 18 janvier 1979 s'est tenue au Ministère de la Jeunesse et des Sports la réunion des Responsables des Equipes de Foot-ball inscrites au Champion nat National de 1ère et 2ème Division. Cette réunion a débuté à 15h50°.

La réunion a été présidée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Colènel Aloys NEWALLIE assisté du Directeur Général des Sports et Loisirs Monsieur SEMATHA Claude; du Chef de Division Sports Monsieur NGENDAHIMANA Aloys, du Chef de Bureau Sports d'Equipe Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, du Secrétaire d'Administration Monsieur MEANUSHIMANA Antoine, du Fonctionnaire audit Ministère Monsieur MUSILIKARE Jean-Népamus cène, Rapporteur de la réunion.

Etaient présents à cette réunion :

1ère Division:

- GATORANO Juvénal, représentant l'Equipe KANOMBE SPORTS
- GAKURA Paul. " MUKURA V.S.
- KAMATALI Daniel, " ESPOIR
- NTAWIHA Themas i " KIYOVU
- KABANDA Gaspard, " MUKUNGWA
- ALIMASI Josephim, " ETOILE FILANTE
- Adj.Ppl GASAGE François-
 - Xavier " PANTHERES MOIRES
- MUREGO Denat " RAYON SPORTS
- SM GATERA J.Baptiste " CONCORDE E.S.O.

Etalent absents :

- Le représentant de l'Equipe EGENA
- Le représentant de l'Equipe STANDARD
- Le représentant de l'Equipe ECLAIR.

2ème Division :

- SENKWARE Célestin , représentant l'Equipe BUGESERA SPORTS
- MUBILIGI Antoine , représentant l'Equipe LA RWANDAISE
- NDABAGEMIJE Jérémie, représentant l'Equipe RAFIKI
- GAHIGI Jean-Bosco ; représentant l'Equipe AMATARE
- HABIMANA Chrisante, représentant l'Equipe KIBUNGO
- Adjudant HABINSHUTI, représentant l'Equipe FOUDRES

- TWAGIRAYEZU J. Paul , représentant l'Equipe MUGAMBAZI SPORTS
- MULINDAHABI Faustin, représentant l'Equipe RWAMAGANA SPORTS
- GAHUNGU Julien, représentant l'Equipe RUTONGO SPORTS
- GAKWAYA Evode, représentant l'Equipe CYUEGO SPORTS
- SINDANO Emmanuel représentant l'Equipe RWINKWAVU SPORTS

Etaient absents:

- Le représentant de l'Equipe PFUNDA
- Le représentant de l'Equipe IMYAMBI.

La réunion a commencé par la parole de bienvenue de Monsieur le Ministre qui a en outre remercié tous les participants pour avoir répondu nombreux et respecté le rendez-vous.

Cette réunion importante comprenait à l'ordre du jour les points suivants :

- 1º Première prise de connaissance
- 2º Demande de collaboration soutenue avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la promotion du F.B. rwandais.
 - Respecter les instructions et directives du Ministère Responsable
 - Délimitation de la zone de protection sur tous les terrains
 - Obligation d'assurer la sécurité des arbitres et des équipes visiteus es (officiels + footballeurs)
 - Respecter et faire respecter les lois et règlement régissant le F.B.
 - Mise en garde contre l'introduction de la sorcellerie qui constitue un élément néfaste au développement de l'esprit sportif.
- 3º Spécifier par écrit la tenue officielle de chaque club, pour ce faire, chaque équipe devra fournir au Ministère une photo en couleur de sa tenue, verso et recto.
- 4º Tournois de FiB. Institutionnalisés (Pâques, Pentecôte, 5 Juillet, Noël).
- 5º Versement du 1/4 des recettes (cfr. tableau)
- 6º Election du nouveau bureau du C.N.D.F.
- 7º Appelation et tenue de l'Equipe Nationale de F.B.
- 8º Entraînement régulier de l'Equipe Nationale de F.B.
- 9º Calendrier des rencontres "Phase-retour".
- 10° Stage des entraîneurs de F.B. (2ème degré) au niveau de la Zone 5, à Kigali au courant de la 2ème quinzaine de juillet 1979.
- 11º Bivers.

Le Ministre a ensuite fait un exposé introductif des points inscrits à l'ordre du jour.

1. PRISE DE CONNAISSANCE:

Il a notamment exhorté les représentants des clubs à continuer le Championnat National dans le calme.

Il a également félicité au nom du Ministère les arbitres pour leurs travaux au cours de la "phase-aller" du championnat en cours.

En se référant au Discours du Président de la République du 26 octobre 1978, il a demandé d'éviter les rancunes entre les Responsables des Equipes causées par les rencontres ou compétitions sportives et en plus l'esprit de nos joueurs en doit pas être détourné. Il faut aussi bannir l'esprit de régionalisme dans les activités sportives. Et pour l'adhésion des Entrangers dans les équipes c'est une question à réétudier très profondément.

2. COLLABORATION :

Il faudra une collaboration soutenue de tous les responsables des clubs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, a-t-il précisé en substence, pour la promotion du Football rwandais. Il a été demandé à ce sujet ce qui suit :

- Respecter les instructions et directives du Ministère responsable.
- Délimiter la zone de protection sur tous les terrains;
- Assurer la sécurité des arbitres et des équipes visiteuses sous peines des sanctions graves;
- Respecter et faire respecter les lois et règlements régissant le Football.
- Une mise en garde a été également lancée contre l'introduction de la sorcellerie qui constitue un élément néfaste au développement de l'esprit sportif.

3. TENUE OFFICIELLE DES CLUBS :

Le Ministre a demandé aux équipes de spécifier par écrit la tenue officielle de chaque club, pour ce faire, chaque équipe devra fournir au Ministère une photo en couleur de sa tenue, verso et recto. Dans ces choix il faut éviter les couleurs nationales et dans la mesure du possible les couleurs "rouge-blance.

4. TOURNOIS INSTITUTIONALISES :

Sont prévus les Tournois de F.B. Institutionalisés (Pâques, Pentecôte, 5 Juillet, Noël). Le lieu des rencontres peut se faire dans chaque Préfecture sur demande du Préfet en tenant compte des possibilités de logement et des infrastructures.

5. VERSEMENT DU 1/4 DES RECETTES :

Les équipes qui ne sont pas à jour doivent régulariser leurs versements à savoir 1/4 des recettes. Celles qui ne se seront pas acquittées de cette obligation ne participeront pas au championnat suivant (1979-1980).

6. ELECTION DU BUREAU DU C.N.D.F. :

Les Membres du Bureau de Comité National de Direction de Foot-ball (C.N.D.F.) ont presque tous démissioné:

Il est ainsi nécessaire de mettre sur pied un nouveau Comité à la fin de ce Championnat en cours. Pour ce faire il a été demandé à chaque Club d'envoyer le plus tôt possible les noms de deux candidats à proposer dans la prochaine réunion. Le Ministère se chargera de communiquer aux Clubs la liste de tous les candidats proposés par les Clubs.

7. APPELATION ET TENUE DE L'EQUIPE NATIONALE DE F.B.

Nous verrons comment changer l'appelation et la tenue de l'Equipe Nationale de Foot-ball, compte tenu du fait que ces deux choses importantes ont été traitées toujours dans un cadre restreint.

8. ENTRAINEMENT DE L'EQUIPE NATIONALE DE F.B. :

La méthode employée jusqu'ici pour les entraînements de notre Equipe Nationale n'est pas très efficace. Ce ne sont pas des joueurs de bonne qualité physique qui nous manquent, mais c'est aux entraîneurs de profiter au maximum de nos jeunes éléments aptes physiquement. Ainsi après le Championnat, l'Equipe Nationale s'entraînera tout les derniers week-end du mois. Il reste à étudier les moyens pratiques.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES :

Pour le calendrier de rencontres "phase-retour" chacun a eu son programme. (cfr annexe).

10. STAGE DES ENTRAINEURS ET ARBITRES DE F.B. :

Dans le souci d'une formation complète de nos Entraîneurs et Arbitres Nationaux; à KIGALI, en juillet prochain sera organisé un Stage International d'Entraîneurs de Foot-ball (2ème degré) au niveau de la Zone 5. Cela nous profitera car il y a possibilité de présenter plus des candidats que les autres Pays Membres. Une préparation préalable de cinq jours s'avère nécessaire.

11. DANS LES DIVERS :

Pour les questions particulières de chaque Equipe, le Ministre a attiré l'attention des Représentants en leurs demandant de solliciter une audience pour une mise au point avec le Ministère si besoin est.

Sur ce le Ministre a ouvert les débats tout en souhaitant qu'ils soient fructueux pour l'intérêt de notre Foot-ball rwandais.

Les débats ont commencé en abordant le 2ème point de l'ordre du jour.

COLLABORATION SOUTENUE AVEC LE MINISTERE

L'équipe KIYOVU déclare avoir subi une saction qui n'était pas prévue dans le règlement. Et alors elle sollicite la levée de la sanction lui infligée. (Amende de 10.000 Frs pour avoir livré un matche contre BALIMI).

* Le Ministre a rappelé qu'il y a des règlements que le Ministère doit faire exécuter. Si les équipes se conforment aux normes, lois et règlements régissant le foot-ball, ce n'est pas le Ministère qui ennuyera le premier les équipes. S'agissant de cette amende, celle-ci reste car, j'ai repris l'actif et le passif a-t-il ajouté.

Un représentant trouve que le championnat n'est pas en règle puisqu'on a violé le règlement, à savoir l'équipe qui n'a pas versé le 1/4 des recettes ne peut pas participer au championnat national.

* Le Ministre trouve cette remarque pertinante et fait savoir qu'à l'avenir toute équipe qui doit prétendre participer à une manifestation sportive doit être en règle. Cet aspect sera de rigueur au prochain championnat. Pour les sanctions on ne peut pas y revenir car c'est passé! Le Ministre en a profité pour féliciter l'équipe RAYON SPORTS pour ses cotisations régulières.

Il a été vivement recommandé d'améliorer les installations sportives, particulièrement les terrains de 2ème Division

- * C'est un problème très délicat et qui nous préoccupe dit le Ministre, Les responsables des équipes avec les autorités locales doivent délimiter la zone de protection sur tous les terrains et nous arriverons à ce que le Ministère désigne un arbitre pour toutes les rencontres, même en 2ème Division.
- * Le Ministre a dit qu'on devra donner une régularité pour le championnat national prochain.

Le souhait des Représentants est de ne pas voir un arbitre siffler une équipe qui est à lui! Car les influences et les pressions sont difficiles à éviter dans ce cas.

TENUE OFFICIELLE DES CLUBS :

de différentes couleurs.

Pour les équipes qui ont déjà les couleurs qui sont déconseillées, que faire ?

* C'est un conseil qui vous est donné dit le Ministre, il appartiendra aux équipes intéressées de prendre des dispositions qui s'imposent.

Et pour la tenue officielle, si deux équipes ou plus ont la même tenue;
l'équipe ancienne dans la tenue est prioritaire.

Il n'est en tous cas pas exclu qu'une équipe ait plusieurs jeux de maillots

TOURNOIS INSTITUTIONALISES :

Le principe des tournois institutionalisés est accepté, mais il faudrait en faire une réglementation claire.

* Les suggestions seront les bienvenues dit le Ministre.

Une question fut alors posée pour savoir s'il était possible de fournir l'équippement aux équipes notamment des préfectures. Il fut précisé à ce sujet qu'il faut formuler une demande officielle par l'intermédiaire du Préfet intéressé et la reponse dépendra chaquefois des disponibilités du matériel sportif au Ministère.

VERSEMENT DU 1/4 DES RECETTES :

Le Ministre rappelle que toutes les équipes doivent régler les versements du des recettes pour prétendre à la participation du prochain championnat nationale.

Pour les litiges de chaque équipe, l'audience ne sera pas refusée aux Respondes équipes.

APPELATION ET TENUE DE L'EQUIPE NATIONALE DE F.B. :

S'agissant de l'appelation et de la tenue de l'Equipe Nationale de Foot-ball, les Responsables des équipes ont proposé de lancer un concours national pour suggestions.

Par ailleurs, il fut souligné qu'il faut abolir l'esprit de croire que faire tie de l'Equipe Nationale c'est un droit absolu et permanent "on est seulement sélectionné autant de fois dans l'Equipe Nationale".

ENTRAINEMENT DE L'EQUIPE NATIONALE DE F.B. :

Le Ministre envisage d'entraîner l'Equipe Nationale aussi souvent que ce soible : un week-end par mois par exemple. Nous devons éviter les surprises pour des rencontres qui engagent notre pays. Pour ce faire, une meilleure procédure sera mise sur pied incessamment par le Ministère.

STAGE DES ENTRAINEURS ET ARBITRES :

angless . . .

Concernant le Stage du mois de juillet prochain, puisque ce stage couvrira quelques 10 ou 15 jours, peut-on parler d'un séminaire au lieu de stage a fait observer un Représentant.

Les conditions de ce stage sont précises en ce qui concerne les participations il faut notamment tenir compte du fait que les formateurs ne seront pas nombreume

ere. Algebor on gang of Francis was reserved to a security of the constant of

er the state of the samples year glast state of the

Et puisque ce stage est pour un haut niveau, à savoir le 2ème degré, nous en tiendrons compte pour le recrutement de nos candidats. La langue retenue est le <u>fran-</u> <u>cais</u> pour ce stage, langue parlée par tous les délégués de la Zone 5.

DIVERS :

Un souhait a été émis de partager les rencontres du championnat national pour distraire le public des grandes villes en ne les laissant pas totalement vides certains week-ends.

* Sur ce point le Ministre a demandé de laisser terminer le championnatien cours et après nous trouverons un programme convenable.

Les représentants des équipes demandent qu'on diffuse le plus de matches à la Radio.

* La réunion des Arbitres Nationaux on a fait la même suggestion dit le Ministre.

Mon Ministère s'arrangera avec les Services chargés de l'Information pour améliorer ces émissions.

Il fut demandé de ne plus diffuser à la Radio par le Ministère les sanctions prises à l'encontre d'un joueur.

* Cette demande a été agréée par le Ministre en disant que le Ministère n'a fait que son travail et c'était une façon de corriger les joueurs, mais pour l'amour propre du joueur et même pour celui de son Equipe le Ministre a promis de trouver une procédure plus humaine.

La dernière question a été de savoir si le classement provisoire du championnat doit rester secret.

* Le Ministre a précisé que le classement provisoire doit être connu aussi bien par les équipes que par le public.

A 17h30 le Ministre et Président de cette réunion a clôturé les débats en remerciant les Représentants des Equipes du bon travail fourni au cours des débats et en rappelant que le début des matches est fixé à 15h30 pour permettre un meilleur déroulement des rencontres surtout avant la tombée de la nuit et tenant compte du public qui doit rentrer très loin et à pied.

Le Rapporteur de la Réunion,

Le Président de la Réunion Colonel Aloys NSEKALIJE Ministre de la Jeunesse et des Sports.